



Voter CGT c'est ne rien lâcher !



ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION INTER-REGIONAL (CSA-IR)

REGION SUD

CSA-IR REGION SUD

Depuis 3 mandatures, la CGT PJJ est présente dans les comités techniques (CT) de la PJJ à tous les niveaux : national (CTPJJ), inter-régional (CTIR), territorial (CTS/CTT), mais aussi ministériel (CTM). Avec le Syndicat de la Magistrature, la CGT siège dans de nombreux comités hygiène sécurité et conditions de travail départementaux (CHSCTD).



La CGT PJJ existe depuis 2005, elle représente les intérêts de tous les personnels de la PJJ avec l'appui d'une fédération et d'une Confédération, forte de plus de 700 000 adhérents. Cette présence dans tous les secteurs du monde du travail (privé et public) lui permet d'agir auprès du gouvernement mais aussi à tous les niveaux de l'administration, de la DPJJ et du Ministère de la Justice. La CGT PJJ est associée au Syndicat de la Magistrature et a construit des liens forts avec le Syndicat des Avocats de France. Elle fait partie intégrante de la CGT Fonction Publique pour peser dans les décisions au niveau ministériel au bénéfice des agents.

La CGT PJJ est organisée en 9 syndicats régionaux. Les élus de proximité sont présents sur les territoires, au plus près des services et des réalités de travail. Ils sont les relais légitimes pour pour confronter l'administration aux réalités et difficultés du quotidien.

Voter CGT à tous les niveaux, c'est :

- s'assurer d'une équité des droits et des moyens partout en métropole et en Outre-mer
- porter les revendications émanant des terrains
- et défendre nos missions dans l'intérêt des jeunes et des familles, en lien avec les juridictions.

Cette représentativité est votre atout majeur. C'est pourquoi le vote CGT doit être celui de chacun, c'est-à-dire celui de tous ! Ensemble, on est plus forts !

Comité Social d'Administration Inter-Régional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Une instance impactant le quotidien de tous les agents de la PJJ !

A partir de janvier 2023, les CT et les CHSCT fusionnent en une seule instance : le Comité Social d'Administration (CSA). Partout où il existe un CT aujourd'hui, il y aura un CSA à partir de 2023.

En votant au CSA de votre inter-région, vous donnez aussi votre voix à la même organisation syndicale au CSA national et au CSA de votre territoire. Si les CSA ont reçu la pleine compétence en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, elles seront traitées dans le cadre d'une **formation spécialisée**. En revanche, celle-ci n'existera que sur les territoires composés d'un minimum de 200 agents (soit seulement 8 territoires). Pour les autres, c'est le niveau inter-régional qui traitera ces questions. La CGT PJJ a constitué des listes avec des candidats qui détiennent cette double compétence.

En choisissant la CGT PJJ, vous renforcez la représentativité existante à tous les échelons hiérarchiques, pour défendre vos intérêts à la fois sur les compétences techniques mais aussi sur vos conditions de travail.

Les futurs CSA-IR agiront sur le quotidien, les conditions de travail et la vie des services :

- Ils doivent être consultés sur les ouvertures et fermetures de services et les différentes restructurations
- Ils prennent une place de plus en plus importante sur la formation et la qualification des personnels
- Ils sont consultés sur les prévisions d'emploi, les budgets prévisionnels et les bilans sociaux
- Ils sont compétents sur l'accueil, l'accompagnement et le maintien à l'emploi des personnels en situation de handicap
- Ils se prononcent sur la politique de l'inter-région en terme de santé et sécurité au travail
- Ils permettent l'étude des registres hygiène et sécurité, des DUERP, des accidents de service

La CGT PJJ a pris toute sa place au sein de ces instances de dialogue social mais nous avons besoin de votre voix pour continuer à y être présents et défendre vos intérêts. Notre légitimité, c'est vous qui nous la donnez au travers de votre vote. La présence importante de représentants de la CGT PJJ au sein de ces instances garantit un rapport de force avec l'administration, ce qui permettra de nouvelles avancées pour tous les agents.

On peut ne pas être 100% d'accord avec la CGT, mais elle sera toujours 100% à vos côtés!

NOUS REVENDIQUONS POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE LA PJJ

« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu ». B. BRECHT

Engagée, disponible et transparente, la CGT PJJ est un syndicat de propositions, de lutte et surtout qui obtient des résultats. Sur ce mandat, c'est par exemple :

- La défense de tous les travailleurs, de toutes les catégories avec une présence dans toutes les instances
- Un syndicat de terrain malgré un contexte difficile avec le Covid
- Plus de présence auprès des stagiaires et des agents rattachés à l'ENPJJ et aux PTF
- Une défense des situations individuelles rigoureuse, efficace et des audiences RH régulières avec la DPJJ
- La participation à des luttes multisectorielles et intersyndicales dans l'intérêt des agents (mouvement des RUE, lutte contre le CJPM, travail social en lutte...)
- La défense du pouvoir d'achat (augmentation des primes de nuit, indemnités des camps, de dimanche et de jours fériés et des astreintes, revalorisations salariales et refonte des grilles indiciaires, lutte dans l'obtention de la NBI revalorisation de l'IFSE et du forfait promotion de grade, collectif travail social en lutte et Ségur...)
- La lutte contre la réforme des retraites
- La construction progressive de cahiers revendicatifs pour la défense des missions
- Le respect des textes et des droits avec la saisine des juridictions en cas de besoin
- Un travail régulier avec les parlementaires et la presse
- Un site internet, une information accessible, une communication réactive et fiable
- Des documents « pour les nuls » utiles et reconnus

Nos principales luttes et revendications :

- la défense du service public, du statut du fonctionnaire et d'un plan de titularisation des agents non-titulaires
- la lutte contre la privatisation et la marchandisation du travail social
- l'amélioration des conditions de travail par le respect du droit mais aussi par l'exigence de moyens matériels et humains
- l'attractivité et le pouvoir d'achat
- la défense et la reconnaissance de nos missions, de notre spécificité et d'une formation de qualité
- la transparence dans une gestion des personnels qui doit être bienveillante, transparente et de proximité avec la réalité des terrains
- la réappropriation et l'incarnation du dialogue social par l'administration
- une action sociale à la hauteur de l'évolution de la société

La CGT PJJ Sud, un syndicat combatif, à vos côtés !

La CGT PJJ Sud est présente sur tous les territoires de l'inter-région Sud. Elle regroupe des adhérents et des militants de tous les corps de métiers de la PJJ. Nous défendons la situation des agents et des services dans les instances représentatives (comités techniques locaux, régional ou encore CHSCTD), mais nous sommes aussi force de proposition dans certaines commissions de travail proposées par l'administration lorsque l'intérêt des agents le nécessite. Ainsi, qu'il s'agisse de luttes collectives ou d'accompagner individuellement les agents, la CGT PJJ Sud est toujours à vos côtés pour défendre vos droits face à l'administration !

La CGT PJJ Sud est également active au niveau national, nous participons aux instances décisionnaires de l'Union Nationale des Syndicats de la CGT PJJ. Mais nous sommes aussi représentés au comité technique de la PJJ, ce qui nous permet d'être mieux informés et plus attentifs aux projets de l'administration et à leurs déclinaisons sur les terrains.

Le CJPM a fortement impacté nos pratiques et nos conditions de travail, menaçant jusqu'au sens des missions exercées par l'ensemble des corps de la PJJ. Pour autant, les problématiques sur l'inter-région n'ont pas été résolues. Les combats à mener tant au niveau local que national ne vont pas manquer : crise des hébergements, avenir incertain des services de milieux ouverts en zone rurale, avenir des services d'insertion fortement impactés par la MISP, arrivée fracassante du logiciel Parcours et de Chorus DT, situation des contractuels... Face à ces enjeux, vous avez besoin de représentants engagés, pugnaces, rigoureux et combatifs. Depuis de nombreuses années, nous menons ce travail dans les instances et sur les terrains.

Nous avons toujours tenu nos positions face à l'administration et nous allons continuer! La CGT PJJ doit être renforcée dans l'ensemble des territoires, seule condition pour espérer un rapport de force nécessaire. Votez pour la CGT PJJ Sud, c'est avant tout nous donner les moyens de vous défendre !

UNE AUTRE POLITIQUE

EST POSSIBLE !



Depuis des années, la PJJ est coincée entre les politiques pénales plus répressives et une rigueur budgétaire qui ont attaqué profondément notre institution. Faire toujours plus avec moins de moyens en subissant une pression au résultat. La politique du chiffre a remplacé toute velléité de bien faire et toute ambition sérieuse de notre administration.

Entre les évolutions statutaires au rabais, les menaces de fermeture, la privatisation croissante des missions et la politique du tout sécuritaire, la PJJ est menacée tant dans sa nature que dans son existence. Les jeunes en sont les premières victimes même si les agents tentent de compenser les errements de notre administration. Depuis trop longtemps, la PJJ fonctionne grâce à la bonne volonté des agents et leur engagement au quotidien. Mais, les travailleurs s'épuisent, les structures craquent et les conditions de travail empirent chaque jour, conduisant à des situations d'indigence voire de mise en danger des travailleurs de la PJJ.

La CGT PJJ considère que son rôle est de défendre les conditions de travail des agents pour eux et pour améliorer la prise en charge des jeunes. Mais, il ne faut pas attendre de l'administration qu'elle propose des acquis sociaux ni même qu'elle respecte le droit des travailleurs. Ce n'est que par la constitution du rapport de force et la lutte sociale que nous pouvons gagner ! La CGT PJJ est un syndicat de lutte et de conquêtes sociales. Elle ne négociera pas les régressions mais continuera à lutter avec vous pour une amélioration de nos conditions de travail et de notre statut !

VOTER CGTPJJ C'EST

- FAIRE VALOIR SES DROITS COLLECTIVEMENT
- AMELIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL
- SAUVEGARDER LE SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE
- ETRE CONSEILLE PAR DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE
- ETRE DEFENDU INDIVIDUELLEMENT

LISTE DES CANDIDATURES REGION SUD

1.Mme BOCHECIAMPE Julie	STEMO BEZIERS	Educatrice
2.M CLEMENT Christophe	STEMO NIMES	Educateur
3.Mme LE GAL Sabrina	STEMO NARBONNE	Educatrice
4.Mme CHOLLET Marie-Claude	STEMO NARBONNE	Educatrice
5.Mme BOUCAYS Marie-Julie	STEMO ST GAUDENS	Educatrice
6.M ROUX Jérôme	STEMO TOULOUSE	Educateur
7.DHARREVILLE Mireille	STEI TOULOUSE	Adj Adm
8.M VILLANOVA Sébastien	STEMO TOULOUSE	CSE
9.M KATZ Jonathan	STEMO TOULOUSE	Educateur
10.Mme MACQUOY Anaïs	STEMO MONTAUBAN	Educatrice
11.M HEUTTE Soufyan	EPE Montpellier	Educateur
12.Mme LECLANCHE Géraldine	CEF NIMES	Infirmière
13.Mme MAZAC Christelle	STEMO ST GAUDENS	Educatrice
14.M VIEULES Pascal	CEF NIMES	Adj Tech
15.Mme LOUGE Delphine	STEMO ALBI	Educatrice
16.Mme BERRAUD Priscilla	STEMO NIMES	ASS
17.Mme MOREL Annaïk	STEMO ALBI	Educatrice
18.Mme MANCA Amélie	SEEPM LAVAUUR	Educatrice
19.M GRANGER Gwenael	DT MONTAUBAN	PT
20.Mme DESCHAMPS Agnès	STEMO NARBONNE	Psychologue

